



MAIRIE de NAJAC

9, rue du Bourguet

12270 NAJAC

05 65 29 7134
contact@najac.fr
www.najac.fr

Najac, 10 décembre 2020

Objet : Convocation à une réunion du conseil municipal

Mes chers collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu :

Le vendredi 18 décembre à 20 heures
A LA SALLE DES FÊTES

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

1. Examen et vote

- Assainissement collectif : Entrée en vigueur de nouveaux tarifs et généralisation tarifaire des redevances ;
- Assainissement collectif : Autonomie budgétaire versement avance de trésorerie ;
- Finances / budgets : Décisions modificatives ;
- Finances / budgets : Admission de créances en non-valeur sur budgets Commune et Assainissement ;
- Finances / budgets : Application de tarifs ateliers et des nouveaux tarifs groupes à la Maison du Gouverneur ;
- Finances / budgets : Décalage échéances emprunts sur budgets VVF ;
- Ressources humaines : Renouvellement de postes ;
- Domaine public : Exonération exceptionnelle à la redevance d'occupation par les commerçants ;
- Patrimoine communal : Convention avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) d'Occitanie ;
- Patrimoine communal : Proposition d'achat de parcelles communales ;
- Urbanisme : Décision d'Intention d'Aliéner sur immeubles soumis au Droit de Prémption Urbain.

Je vous prie de croire, mes chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Gilbert BLANC



IMPORTANT : il est rappelé qu'en application des mesures gouvernementales de lutte contre le virus Covid-19, la séance ne sera ouverte au public qu'à un nombre limité de 20 spectateurs. Elle sera également retransmise en direct sur www.najac.fr. Le port du masque ainsi que l'ensemble des gestes barrières devront être respectés par les participants.



L'UN DES PLUS BEAUX
VILLAGES DE FRANCE

PAYS D'ART
ET D'HISTOIRE

